

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

**MASTER**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 09 mai 2017 relatif à l'accréditation de l'Université de Rouen Normandie l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme AMAL BOUBAKER, née le 15 octobre 1996 à TUNIS (TUNISIE) en vue de son inscription en Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**VU LE PARCOURS TYPE Projets Culturels et Diversification des Publics,**

Le diplôme de **MASTER Arts, Lettres, Langues, Mention Direction de Projets ou Etablissements Culturels**

*mention assez bien*

est délivré à **Mme AMAL BOUBAKER**

au titre de l'année universitaire 2021-2022

et confère le **grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 4 janvier 2023

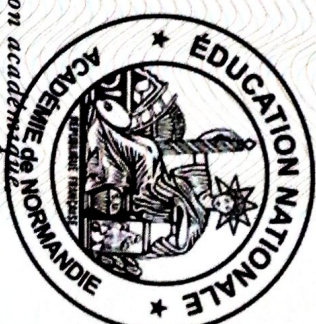
*Le titulaire*

*Le Président*



Joël ALEXANDRE

*La rectrice de la région académique  
Chancelière des universités*



Christine GAVINI-CHEVET

N° ROUEN 16803970  
/2023202107814